

Monsieur Barbant,

Je tenais à faire part de mon grand étonnement à la lecture du registre et du projet de PLU de Notre Dame de l'Isle. En effet, si j'ai bien compris, ce dernier interdit toute nouvelle carrière dans la commune, toute nouvelle construction... Donc, en un mot, « ne rien faire ». Les habitants semblent heureux de cette issue.

Je suis « touriste » et viens me balader régulièrement sur les chemins de la vallée de Seine avec ma petite fille. Et c'est bien sur les chemins qui entourent l'ancienne carrière qu'elle ramasse des escargots et non dans les champs, où plus rien ne vit ! Même chose pour la chasse que mon mari pratique !

Et le projet de la Seine à vélo... les habitants seront moins enjoués quand des motos, quads viendront troubler leur tranquillité !

Pas de nouvelle construction... Soit. Mais pas de nouveaux habitants, pas de jeunes, pas d'enfants, plus d'école. Il n'y a déjà plus de commerce. On ne peut même plus boire un godet lorsque je viens avec mon groupe de randonnée.

Avec un projet de la sorte, le village ne peut que mourir lentement et il ne séduira plus les « touristes » que nous sommes.

Mon fils, qui est légumier, s'est converti au bio depuis 5 ans. Toutes les semaines, il vend aux habitants sa production et invite des marchands ambulants à profiter de cette occasion pour faire de même. Aujourd'hui, c'est un petit marché qui reprend vie. Notre Dame de l'Isle, Pressagny pourraient faire pareil et profiter des opportunités proposées au lieu de tout refuser avec autant de colère.

Si ce PLU reste comme ça, le village risque de mourir lentement mais sûrement. Ce qui m'attriste grandement.

Bien à vous.

Mme LIZIESKY- DOLET Bernadette